



BUDGET PARTICIPATIF ESPACE PUBLIC (DVD, DEVE) 2014 Demandes du conseil de quartier Belleville

VOIRIE

En ce qui concerne la Direction Voirie et Déplacement, aucune opération d'importance relevant du budget participatif n'a été retenue pour 2013. Le Conseil de quartier est bien sûr conscient que la programmation des travaux doit prendre en compte l'ensemble de l'arrondissement pour déterminer les priorités. Mais cet argument a des limites : les habitants de Belleville comprendraient mal que des demandes réitérées depuis plusieurs années, et reconnues comme justifiées par les services concernés, fassent de nouveau l'objet d'un refus.

- **Rue de l'Ermitage** : Nous avons entendu, tout en le regrettant, que, dans le cadre de cette mandature, le recalibrage de la voie, avec réfection complète de la chaussée et des trottoirs ne serait pas retenu. Nous demandons que, au moins, la voie soit remise en état (à l'identique) après la fin des travaux. Certains sont quasi achevés, d'autres (au12) seront vraisemblablement terminés en 2014 et ne constitueront donc plus un obstacle aux réfections nécessaires.
- **Rue Ramponneau** : Recalibrage des trottoirs sur la partie basse de la rue (à partir du croisement avec la rue Tourtille). Le Conseil souhaite être informé des calendriers prévus pour l'ensemble des travaux déjà entrepris ou à entreprendre dans cette section de rue.
- **Rue de Belleville** : Réfection du trottoir entre le n° 72 et la rue Piat : asphalté détérioré rendant la circulation des piétons difficile, voire dangereuse, notamment au niveau des marches devant la maison dite d'Edith Piaf.
Rue de Belleville : Au même endroit, l'é étroitesse du trottoir à ce niveau ne permet pas le croisement des poussettes et les passants doivent descendre sur la chaussée. Le Conseil de quartier rappelle sa proposition de transférer le stationnement sur au moins une partie de la rue du côté 19^e vers le côté 20^e, ce qui permettrait de neutraliser quelques places au droit des marches au profit d'un élargissement du trottoir. Cet élargissement pourrait être pris en compte comme une première étape compatible avec la requalification prévue ultérieurement, ou en attendant, avec des aménagements provisoires (bornes, barrières en béton...)
- **Boulevard de Belleville – côté 20e**
 - ✓ Réfection des sections où le revêtement des trottoirs est très endommagé (soulèvement des dalles) et des protections de pieds d'arbres, remplacement de mobiliers urbains (bancs), déplacement du kiosque à journaux qui rend difficile le passage des piétons. Le Conseil a pris bonne note de l'enlèvement de la jardinière face au 30 bd Belleville.
 - ✓ Amélioration de l'éclairage, disparate et globalement insuffisant - demandée de façon récurrente par les riverains, depuis plusieurs années, notamment pour la section située entre la rue de Couronnes et la rue des Maronites (système d'éclairage inadapté).
- **Passage du magasin G20** (entre la rue Etienne Dolet et la rue des Maronites) demande de cession à la Ville de Paris ce qui permettrait de pérenniser son ouverture au public. On observe aussi un fort potentiel de végétalisation.
- **Belvédère du parc du Haut Belleville (rue Piat)** : installation aux alentours de panneaux signalant le site (pour les touristes notamment).

- **Passerelle de la rue de la Mare au-dessus de la petite ceinture** : Problèmes d'éclairage déjà signalés. Une demande de devis avait été faite, des décisions ont-elles été prises ?

Sécurité

- **Carrefour rue Ramponneau / rue Julien Lacroix** : demande de ralentisseurs devant l'école.
- **Croisements Henri Chevreau avec la rue des Couronnes et la rue de la Mare** : aménagement sécurité et problème de visibilité ; proposition de créer un stationnement 2 roues au croisement pour garantir un minimum de visibilité.

VOIRIE , ESPACES VERTS ET AUTRES SERVICES

- **Place Henri Krasucki** : L'espace circulaire autour de l'arbre central est simplement matérialisé par des marques au sol et des clous (il est donc utilisé par les automobilistes comme stationnement, ce qui actuellement gêne considérablement la circulation et surtout accroît l'insécurité de ce carrefour très fréquenté par les véhicules et les piétons (notamment les enfants des deux écoles voisines).
Pour le moment aucune des solutions proposées précédemment (végétalisation, possibilité de faire un vrai îlot au centre etc) n'a été retenue. Nous demandons que soient réenvisagés tout projet permettant de résoudre le problème.
Le Conseil tient souligner que le rejet de certaines propositions simples (l'élargissement de la partie surélevé au pied de l'arbre, ou la pose de potelets) en raison du risque qu'elles comportent d'entraver l'accès aux pompiers, aboutit, dans les faits, à la pérénisation d'une situation (encombrement du centre du carrefour par les véhicules) qui rend cet accès encore plus difficile.
- **Place Maurice Chevalier**
 - ✓ Réfection, assainissement, végétalisation, de l'espace qui se trouve à l'angle de la rue du Liban et de la rue Julien Lacroix, ceci dès que le jugement opposant la copropriété à la DEVE aura été rendu.
 - ✓ Installation de deux bancs supplémentaires, à l'écart, au niveau du stationnement anarchique des motos.

ESPACES VERTS

- **Parcelle Kemmler » 43-47 rue de l'Ermitage et donnant sur la rue des Cascades** : aménagement d'un jardin public – Outre le plus que constitue dans tous les cas une augmentation des espaces verts, un tel aménagement contribuerait à rendre plus sereine la vie des habitants de la rue des Cascades actuellement très difficile du fait de l'existence de cette zone quasiment abandonnée et donc propice à de nombreuses incivilités, voire délits. Le Conseil réitère sa demande que la Ville de Paris achète très rapidement la parcelle et que soit programmée la réalisation d'un jardin public de proximité.
- **Square Pali Kao** : réaménagement du square prévu à hauteur de 150 000 euros sur le Budget d'Investissement (BI) Localisé 2013, incluant les travaux de sol, la réfection des massifs et le réaménagement de l'aire de jeux.

Le Conseil de quartier est favorable au projet de déplacer l'aire de jeux des enfants, côté arboré et de prévoir à sa place un espace pour jeux de ballon. La réalisation de ce projet permettrait de répondre, en partie, au déficit d'espace de jeux pour les jeunes de ce secteur qui, faute d'autre lieux, investissent la Place Alphonse Allais, ce qui entraîne des problèmes de voisinage. Si cette aire de jeux était créée, il a été envisagée qu'elle puisse également constituer une solution provisoire durant la fermeture pour travaux du TEP de la rue des Couronnes : mais le sujet est sensible et les conditions d'usage de cette partie du square Palikao devront faire l'objet d'un travail en amont auprès des différents acteurs (jeunes, EDL, associations connaissant bien les tensions et dynamiques actuelles entre groupe de jeunes, jeunes et riverains ...). Il reste urgent de réaliser ce double réaménagement et d'offrir ainsi rapidement un premier terrain de ballons aux jeunes d'Alphonse Allais

- **Rue Julien Lacroix** : Le Conseil confirme la nécessité de créer un espace suffisamment grand et accessible 24/24, permettant de jouer au ballon sans engendrer de nuisances sonores (sans installation d'équipements spécifiques), il est urgent de répondre aux besoins cruciaux de terrains de jeux et ballons, notamment pendant les travaux du 66 Couronnes qui commencent en mai 2013. Il est proposé de traiter le tronçon piéton de la rue Julien Lacroix, entre les 2 jardins en

déposant les croix de Saint André et en surélevant le niveau de la chaussée. La solution la moins onéreuse (pose d'asphalte) étant peu esthétique, la réutilisation des pavés qui serait la solution la plus satisfaisante trop onéreuse, et peut être inconfortable pour les jeux des jeunes, nous demandons que soit étudiée la possibilité d'autres solutions, par exemple revêtement en bois dur.

- **Place Alphonse Allais** : Celle-ci constitue un espace vide qui depuis plusieurs années est utilisé presque uniquement pour les jeux de ballons. Ce qui entraîne des nuisances sonores pour les riverains et tout particulièrement pour l'école maternelle Pali Kao. Par ailleurs, le ballon traverse régulièrement la rue de Tourtille d'où des risques d'accident pour les enfants qui s'engagent sur la chaussée pour le récupérer (pas de ralentisseur). Des 2 roues passent et repassent devant l'école. Enfin on y promène les chiens avec les désagréments que cela comporte et certains habitants déposent régulièrement du pain qui attire les pigeons. Le conseil de quartier demande que soit poursuivie la réflexion concernant l'aménagement de cette place, entreprise lors de la mandature précédente¹.
 - ✓ Volonté de l'école de végétaliser les 8 pieds d'arbres au droit de la façade / apport en terre végétale.
 - ✓ Mise à l'étude et installation rapide d'un dispositif propre à décourager les deux roues, ou du moins à en limiter la vitesse (bancs, croix de St André en chicane,...).
 - ✓ À plus long terme création d'un espace végétalisé continu depuis le bas du jardin de Belleville jusqu'à la place Alphonse Allais (cf. projet de l'APUR, fin 2006).

Le Conseil souhaite être tenu informé et associé en ce qui concerne

- **Le projet Place Fréhel** : potager urbain en lien avec l'association Slam Production afin d'occuper l'espace vide de cette place. La plantation de 5 arbres est prévue avant la fin de l'année: 3 poiriers (côté mur) et 2 pommiers (côté rue) + installation d'un banc côté rue et de jardinières en bac. Ce jardin partagé à vocation artistique, associera les habitants du quartier. Le règlement de ce jardin précise néanmoins, que toute jardinière laissée à l'abandon plus de trois mois, sera adoptée par de nouveaux adhérents.
- **Les négociations entre la Ville de Paris et RFF et concernant le devenir de la Petite Ceinture**

Dans le cadre de la renégociation des termes du protocole entre RFF et la Ville de Paris et du suivi des vœux adoptés à l'occasion du plan Biodiversité, une conférence citoyenne sur le devenir de la Petite Ceinture, doit être prochainement organisée, sous l'égide Fabienne Giboudeaux, adjointe au maire de Paris, en charge des Espaces Verts.

¹ - Propositions à mettre en relation avec les initiatives actuelles des habitants et acteurs locaux [cf. entre autres, exploration concernant les possibilités d'installation d'aménagement (mobile) sportif.]